

Worldline annonce le succès de son émission obligataire de 1 milliard d'euros

Emission d'obligations seniors à taux fixe, sur le marché obligataire euro, en 2 tranches avec des échéances à 3 ans et 7 ans

Ces obligations sont émises pour le préfinancement du projet d'acquisition d'Ingenico et/ou pour les besoins généraux de l'entreprise

Bezons, le 23 juin 2020 – Worldline [Euronext: WLN], leader européen des paiements et des services transactionnels, annonce le succès du placement de son émission obligataire senior non garantie d'un total de 1 milliard d'euros :

- Une tranche de 500 millions d'euros à 3 ans, portant un coupon de 0,500% et un rendement de 0,528%
- Une tranche de 500 millions d'euros à 7 ans, portant un coupon de 0,875% et un rendement de 0,980%

Cette émission contribuera au préfinancement du projet d'acquisition d'Ingenico et/ou aux besoins de financement généraux de l'entreprise. Le règlement-livraison interviendra le 30 juin 2020.

Il est prévu que les obligations soient notées BBB par S&P Global Ratings, en ligne avec la notation de crédit de l'Entreprise. Les termes et conditions reflètent une documentation standard de notation « Investment Grade ».

Les obligations sont émises dans le cadre d'un programme EMTN (*Euro Medium Term Note*) récemment signé, conformément à la loi française et seront cotées à la Bourse de Luxembourg.

Eric Heurtaux, Directeur Financier de Worldline, a déclaré : *"Cette transaction aux conditions favorables démontre l'attractivité de Worldline sur les marchés de la dette et permet une diversification de ses sources et maturités de financement. En anticipant une grande partie de son financement, Worldline affiche sa confiance et concrétise une étape importante vers la conclusion du projet d'acquisition d'Ingenico."*

BNP Paribas, Barclays, Crédit Agricole Corporate and Investment Banking, Commerzbank, Morgan Stanley, Natixis, Société Générale, et UniCredit ont agi en tant que Co-chefs de file et Teneurs de livres actifs.

A propos de Worldline

Worldline [Euronext: WLN] est le leader du marché européen dans le secteur des services de paiement et de transaction. L'innovation étant au cœur de son ADN, les offres principales de Worldline incluent l'acquisition commerciale paneuropéenne et nationale pour les entreprises physiques ou en ligne, le traitement sécurisé des transactions de paiement pour les banques et les institutions financières, ainsi que des services transactionnels dans la billetterie électronique et pour les organismes publics nationaux. Grâce à une présence dans plus de 30 pays, Worldline est le partenaire de paiement de choix des commerçants, des banques, des opérateurs de transports publics, des agences gouvernementales et des entreprises industrielles, pour la fourniture de services numériques de pointe. Les activités de Worldline sont organisées autour de trois axes : les Services aux Commerçants, les Services Financiers délivrés notamment par equensWorldline et la Mobilité & Services Web Transactionnels. Worldline emploie environ 12 000 personnes dans le monde et son chiffre d'affaires 2019 est de 2,4 milliards d'euros. worldline.com

La raison d'être de Worldline est de concevoir et exploiter des services de paiement et de transactions numériques pour contribuer à une croissance économique durable et renforcer la confiance et la sécurité dans nos sociétés. Worldline les rend respectueux de l'environnement, accessibles au plus grand nombre, tout en accompagnant les transformations sociétales.

Contacts

Relations investisseurs

David Pierre-Kahn

+33 6 28 51 45 96

david.pierre-kahn@worldline.com

Communication

Sandrine van der Ghinst

+32 499 585 380

sandrine.vanderghinst@worldline.com

Presse

Anne-Sophie Gentil

+33 6 32 92 24 94

asgentil@kairosconsulting.fr

Suivez-nous



Informations importantes - avertissements

Ce communiqué de presse est diffusé à titre d'information uniquement et ne constitue pas, ni ne fait partie d'une offre ou d'une invitation à vendre ou à acheter, ni d'une sollicitation à vendre, à acheter ou à souscrire des obligations de Worldline (les « **Titres** ») aux États-Unis (tels que définis dans la Regulation S du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié (le « **Securities Act** »)). Les Titres ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis, sauf exemption ou dans le cadre d'une transaction non soumise aux obligations d'enregistrement en vertu du Securities Act. Worldline n'a pas l'intention d'enregistrer une partie de l'offre des Titres aux États-Unis ou de procéder à une offre au public des Titres aux États-Unis.

Les Titres ont fait l'objet d'un placement privé uniquement auprès d'investisseurs institutionnels qui comprennent, pour les besoins du présent communiqué, les clients professionnels et les

contreparties éligibles au sens de MiFID II. Les Titres ne peuvent être offerts ou vendus à des investisseurs de détail (tels que défini ci-après). Aucun document d'informations clés (Key Information Document) requis par le règlement (UE) 1286/2014 (tel qu'amendé, le « Règlement PRIIPs ») pour l'offre ou la vente des Titres ou pour leur mise à disposition au profit d'investisseurs de détail dans l'Espace Economique Européen n'a été préparé et, ainsi, l'offre ou la vente de Titres ou leur mise à disposition au profit d'investisseurs de détail dans l'Espace Economique Européen pourrait constituer une violation du Règlement PRIIPs.

Ce communiqué ne peut être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon. La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession de tout document ou autre information auxquels il est fait référence dans le présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Tout manquement à de telles restrictions est susceptible de constituer une violation du droit des valeurs mobilières de la juridiction en question.

Aucune communication ni aucune information relative à l'offre des Titres ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise ni ne sera entreprise dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission ou la souscription des Titres peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques ; ni Worldline, ni les Managers, n'assument une quelconque responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Interdiction de toute offre à des investisseurs de détail (retail investors) dans l'Espace Économique Européen

Aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre des Titres à des investisseurs de détail (retail investors) dans l'Espace Économique Européen.

Royaume-Uni

Le présent communiqué est adressé uniquement et directement (i) aux personnes qui sont situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement (« Investment Professionals ») au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (l'« Ordonnance »), (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) de l'Ordonnance ou (iv) à toute autre personne à qui le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi applicable (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »).

Les Titres (les « Valeurs Mobilières ») sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre de contrat relative à la souscription, l'achat ou l'acquisition des Valeurs Mobilières ne peut être adressée ou conclue qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Conduct Authority ou par toute autre entité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

États-Unis d'Amérique

Ce communiqué ne peut pas être diffusé, publié ou distribué aux États-Unis (tel que défini dans la Regulation S du Securities Act). Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente de titres financiers, une offre ou une sollicitation d'achat de titres financiers aux États-Unis d'Amérique, sauf en vertu d'une exemption ou dans le cadre d'une opération non soumise à une obligation d'enregistrement au titre du Securities Act ou de la loi de tout Etat des Etats-Unis. Les Titres seront offerts ou vendus uniquement en dehors des États-Unis dans le cadre d'opérations extraterritoriales (« offshore transactions »), conformément à la Regulation S du Securities Act. Worldline n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre des Titres en totalité ou en partie aux États-Unis ni de faire une offre au public aux États-Unis.

Australie, Canada et Japon

Les Titres n'ont pas été et ne seront pas offerts, vendus ou acquis en Australie, au Canada ou au Japon. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières en Australie, au Canada ou au Japon.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur.